



PREFET DU TARN

SOUS-PREFECTURE DE CASTRES

Castres, le 25 juin 2015

Pôle des collectivités et du
développement des territoires

Bureau du développement territorial

Affaire suivie par : Mme REBELO

Tél : 05 63 71 55 66

Mel : sandrine.rebelo@tam.gouv.fr

**Commission de Suivi de Site (CSS)
de l'Installation de traitement de déchets non dangereux (ISDND) des Bruges
de Lavour**

Compte-rendu de la réunion tenue le 19 juin 2015, sous la présidence de M. Jean-Yves
CHIARO, sous-préfet de Castres, en présence de :

Collège des représentants des collectivités territoriales

M. Bernard LAMOTTE adjoint au maire de Lavour,
M. Patrice BRESSOLLES, conseiller municipal de Teyssode
M. François RIVALS conseiller municipal délégué de Labastide Saint Georges
M. Alain BOURNIQUEL, conseiller municipal de Massac-Séran

Collège des représentants de l'exploitant

M. Jacques ESPARBIE, président du SICTOM de Lavour
M. Emmanuel JOULIE, directeur du SICTOM de Lavour
M. Frédéric POUS, chef de centre COVED
M. Didier ROQUES, responsable ICPE COVED
M. Christophe PINARDEAU, Directeur régional sud-ouest COVED
M. Cyril BELINGAND, responsable d'exploitation COVED
Mme Sandrine TROUCHE, représentante des salariés COVED

Collège des représentants des services de l'Etat

M. Francis AUGÉ, représentant le chef de l'unité territoriale de la direction régionale de
l'environnement, de l'aménagement et du logement (UT - DREAL)

Excusés :

M. Michel BONHOMME, conseiller municipal délégué de Lavour,
M. Philippe JUQUIN, association REEVE

Avant d'entamer l'examen de l'ordre du jour, il est précisé que M. Alain RIVIERE
représentant dus salariés de COVED est récemment décédé et devra être remplacé à la CSS.
De même , à la suite des élections départementales de mars dernier, Mme RONDI-SARRAT
et M. DALLA RIVA ont été désignés en tant que titulaire et suppléant pour représenter le
département à la CSS.

1 – compte-rendu de la CSS du 18 novembre 2014

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2 – bilan annuel 2014 présenté par M. Pous (document remis avec l'invitation)

74 577 tonnes de déchets ont été reçues en 2014 (pour une autorisation à 75 000 tonnes). Les prévisions pour 2015 sont de 70 000 tonnes.

32 % de ces tonnages proviennent du Tarn.

Le moteur de valorisation a fonctionné 7 722 heures et a produit plus de 7 millions de Kwh.

3 – questions diverses

A la question de M. le sous-préfet concernant le « réseau de nez », M. JOULIE répond que cela fait plus d'une année que le centre de connaît plus de soucis de fonctionnement et après quelques mois où le réseau a fonctionné, les personnes ne plus désormais les fichiers en ligne. Les problèmes sont quasi inexistantes (à peine 2 ou 3 en 1 an) et de ce fait, quand ils surviennent les usagers ne prennent plus la peine de compléter le formulaire en ligne.

M. RIVALS s'étonnant que les déchets provenant du Tarn soient minoritaires par rapport aux déchets entrants de la Haute Garonne, il lui est précisé que le Tarn est prioritaire dans l'arrêté d'autorisation et que jamais aucun déchet tarnais ne sera refusé mais la situation actuelle fait que ce sont des déchets issus d'autres secteurs qui arrivent principalement.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le sous-préfet lève la séance à 16 heures.

Le sous-préfet de Castres,
président de la CSS,



Jean-Yves CHIARO